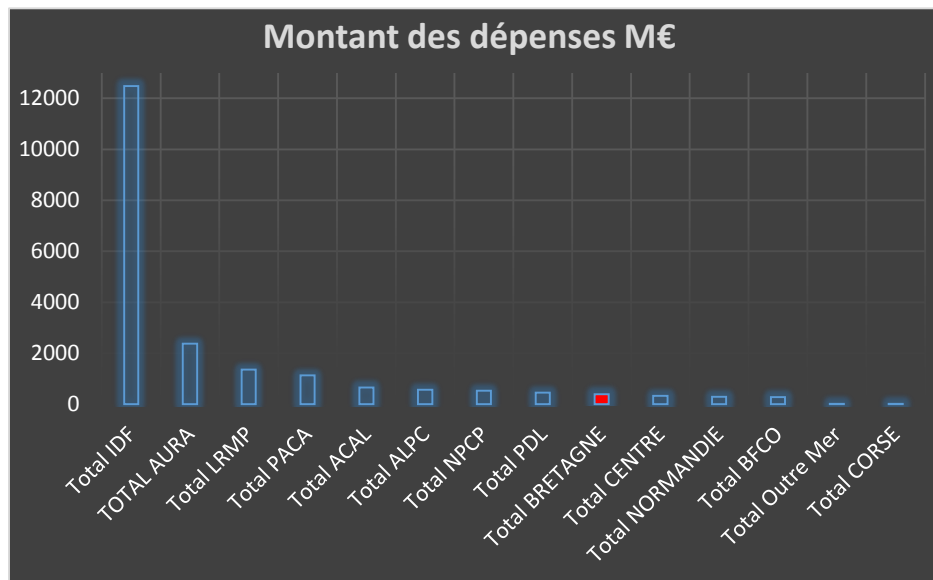
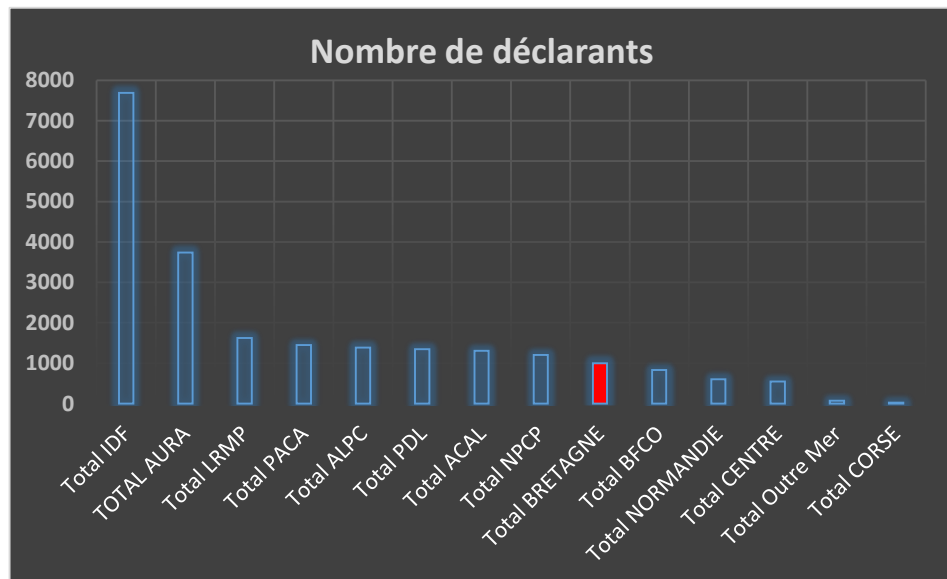


Le crédit impôt recherche en Bretagne

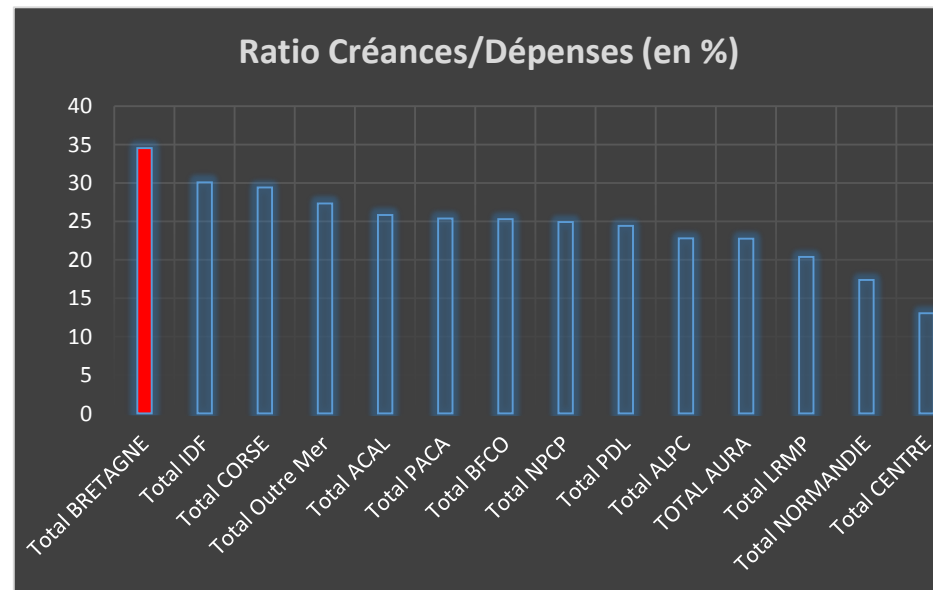
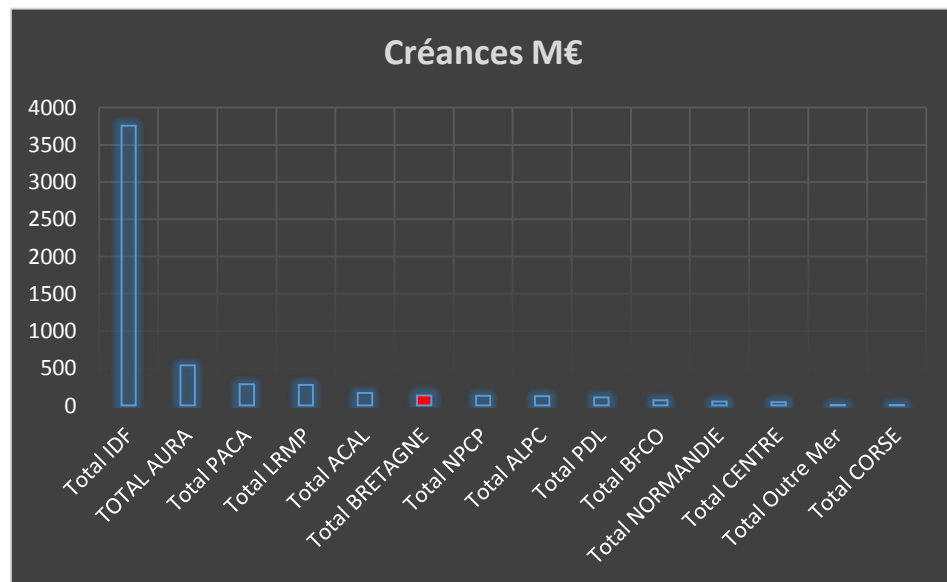
Statistiques de l'année 2015

Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie de Bretagne

Place de la Bretagne parmi les région française

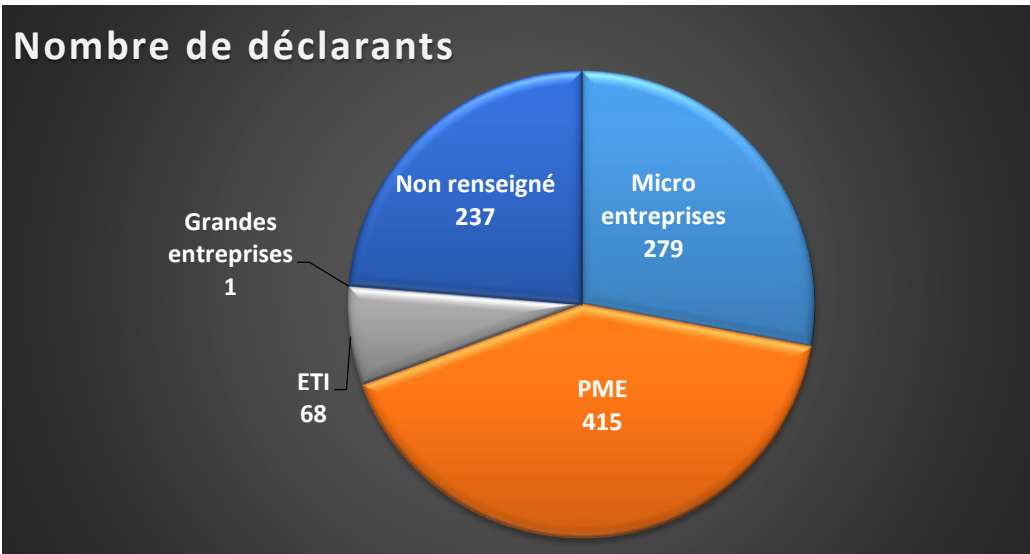


La Bretagne occupe la 9^{ème} place française, en termes de nombre de déclarants et de dépenses déclarées.



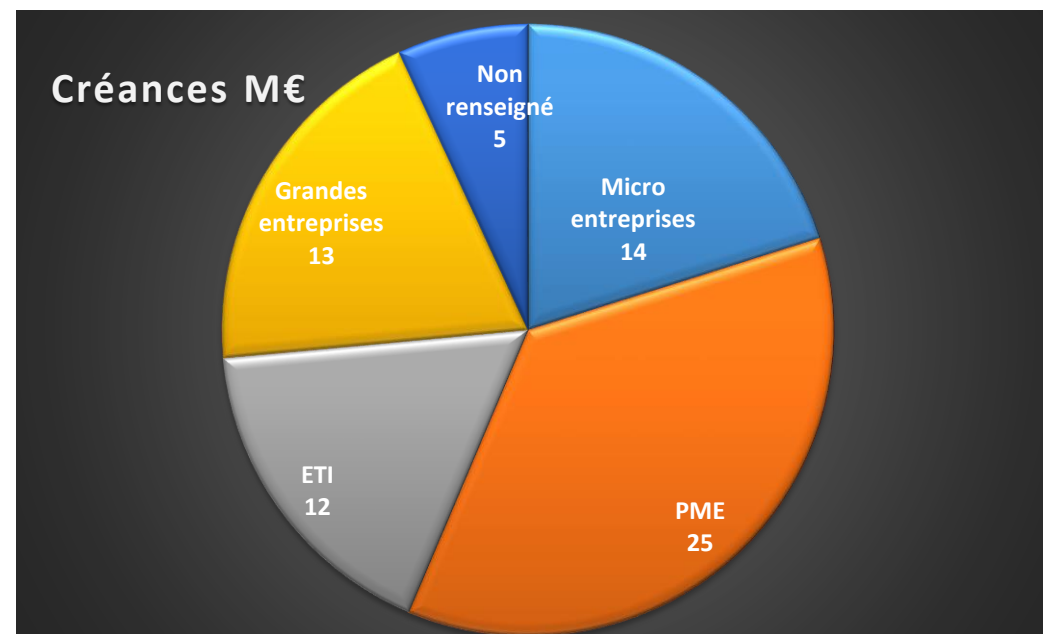
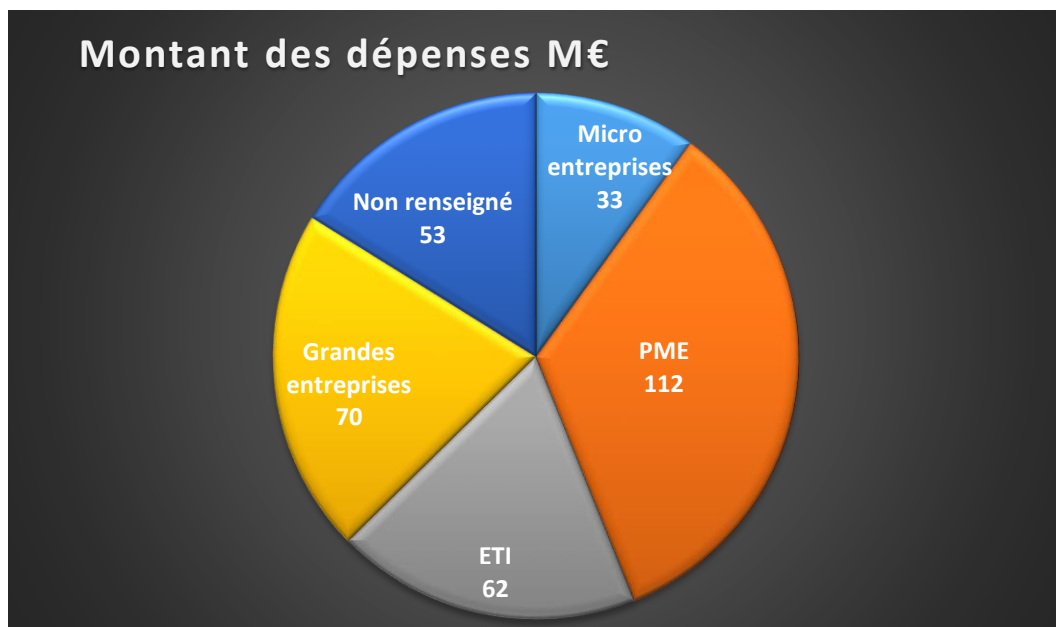
En revanche elle est la 6^{ème} région française en termes de créance, avec le ratio entre créances et dépenses de R&D déclarées le plus élevé de France : 34 %

CIR en Bretagne et types d'entreprises par taille



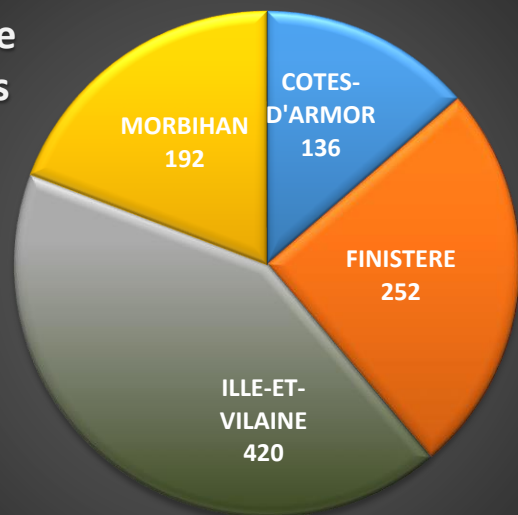
Près de la moitié des entreprises qui ont renseigné sont des PME et plus d'un quart des micro entreprises.

Plus de la moitié des dépenses de R&D sont déclarées par les PME et micros entreprises (pour les entreprises ayant renseigné). Elles bénéficient de plus de 60% des créances.

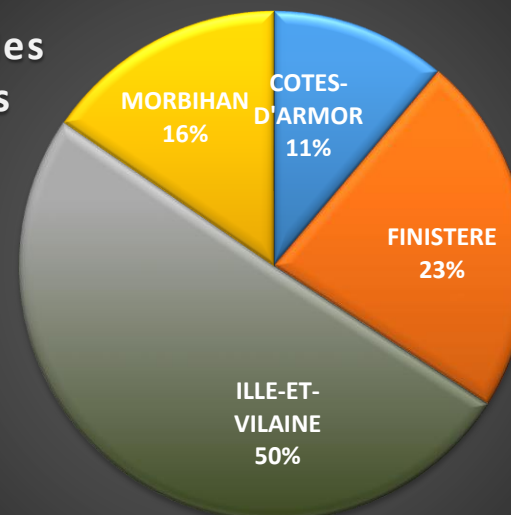


Les départements et le CIR

Nombre de déclarants

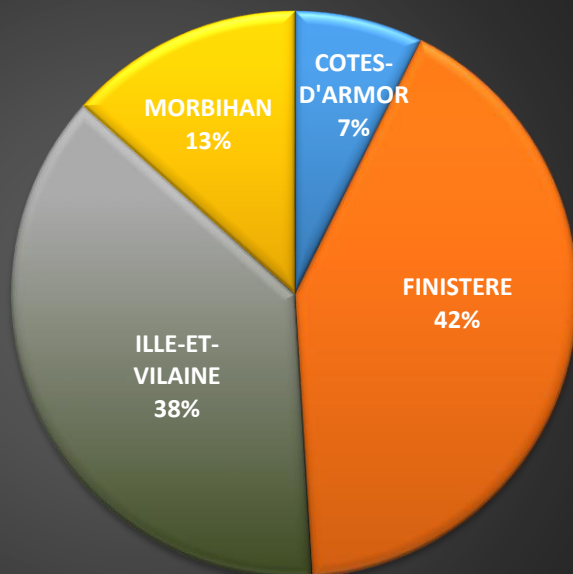


Montant des dépenses



En termes de nombre de déclarants et de montant des dépenses déclarées, l'Ille et Vilaine représente près de la moitié de l'activité lié au CIR

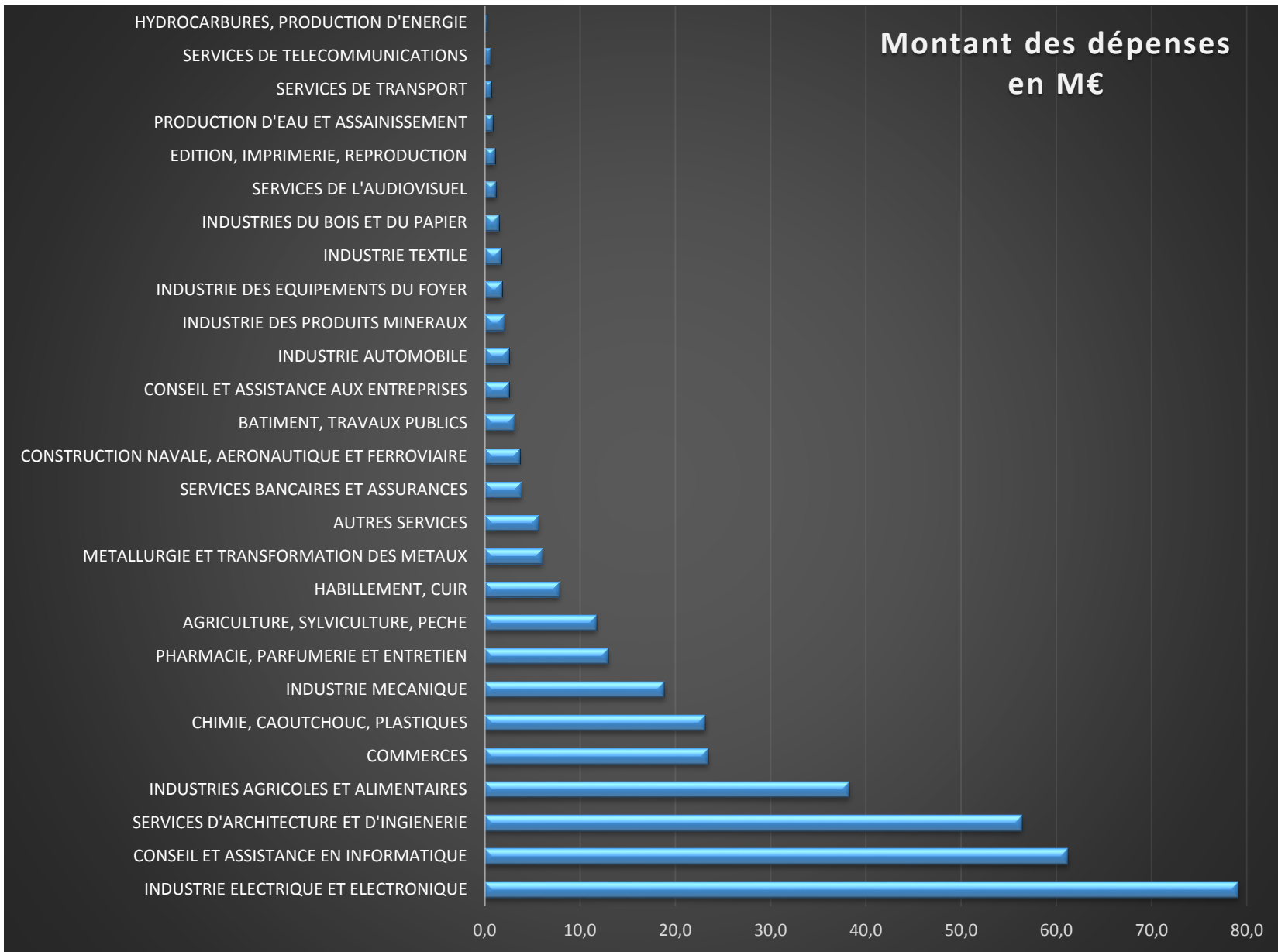
Montant des créances



Toutefois le Finistère lève davantage de crédit impôt que l'Ille et Vilaine

Départements	Dépenses par déclarants k€
COTES-D'ARMOR	325
FINISTERE	361
ILLE-ET-VILAINE	475
MORBIHAN	318

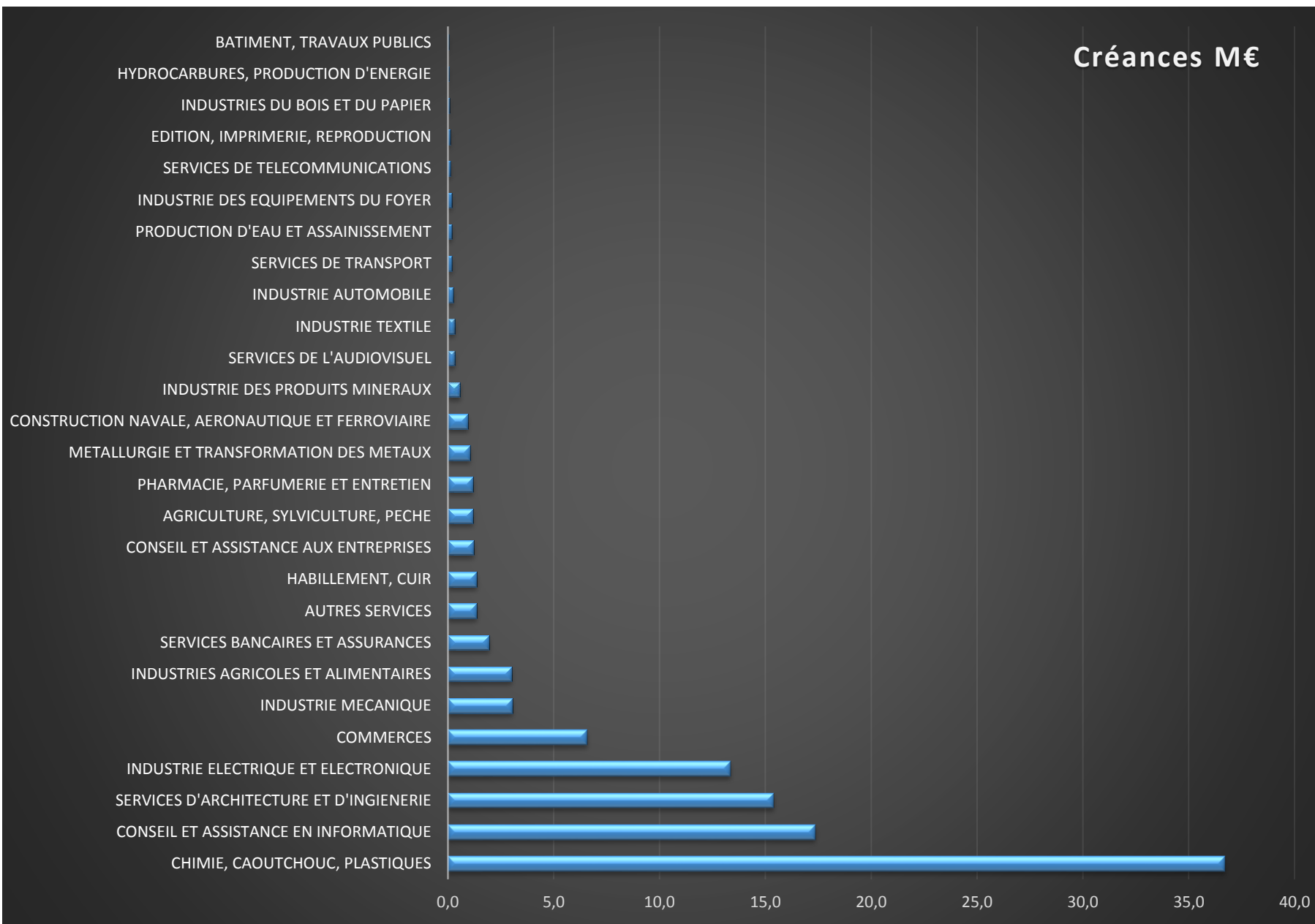
Les secteurs d'activités et le CIR



Des secteurs phares de l'économie bretonne bien présents :

- Industrie électrique et électronique
- Informatique
- Architecture et ingénierie (logiciel)
- IAA et agriculture et pêche
- Chimie, caoutchouc (avec beaucoup de sous traitance pour des entreprises non localisées en Bretagne)
- Industrie mécanique

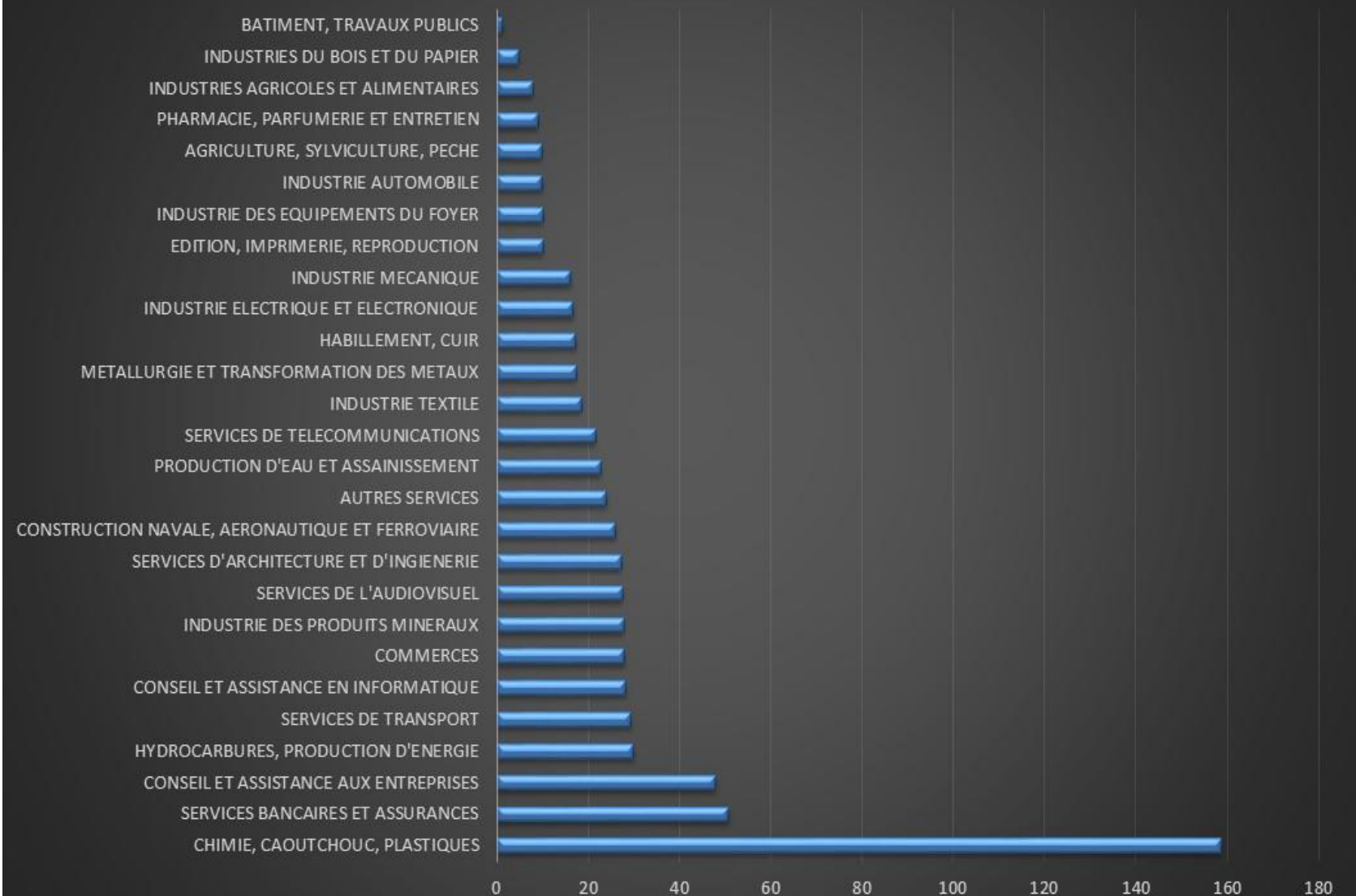
Les secteurs d'activités et le CIR



Une créance supérieure au montant des dépenses pour le secteur chimie due à la localisation des maisons mères et des filiales (en région et hors région)

Les secteurs d'activités et le CIR

Ratio Créances/Dépenses %



Taux moyen observé en Bretagne : 34%

Les secteurs phares de l'économie bretonne sont dans la moyenne (entre 25 et 30%) si on excepte le taux de 160%

Seul les secteurs IAA et agriculture et pêche sont largement en deçà des taux moyens constatés, interrogeant sur l'organisation et la culture de R&D dans ces secteurs :

- Localisation des maisons mères et filiales
- Relation entre les entreprises et leurs structures de recherche publiques. En effet des relations plus étroites dans ce domaine permettraient de construire des projets partenariaux ouvrant le droit au doublement du CIR. (cf projet d'Institut Carnot DS2A)